

que l'Auteur accumule en faveur des opérations du Conseil, il fait sentir fort gravement & fort sérieusement quelle est l'injustice des Détracteurs de ce Tribunal auguste. L'accuser d'injustice, le peindre comme sacrifiant le bien général aux intérêts de quelques hommes privés, c'est rompre les liens d'une confiance nécessaire. . . . Il est des choses qu'il faut croire pour son bonheur propre, quand on ne les croiroit pas pour la gloire de la vérité. Persuader au peuple que ses Magistrats sont justes, que ses intérêts ne sont point sacrifiés par un Tribunal suprême ; c'est tout-à-la-fois rendre gloire à la vérité, & contribuer au bonheur du peuple. Ces maximes de bonheur, liées indissolublement à la docilité & à la soumission, reviennent sans cesse dans cet Ouvrage ; parce qu'on ne peut trop insister sur leur vérité & leur importance. Si l'on prononce, ajoute l'Auteur, que mes Lettres sont à l'usage de ceux qui veulent se rendre heureux, je le serai moi-même plus que l'expression ne peut le rendre. Ici l'on critique.

« Il faut le dire, puisque c'est un fait évident, nos discussions modernes sur le Gouvernement ont pris leur source dans le Livre de l'*Esprit des Loix*. C'est cet Ouvrage qui, avec son laconisme plein de hardiesse & avec ses axiomes dépourvus de preuves, a monté nos imaginations à l'Anglicisme. L'Auteur, dit-on, a pris le moment où notre curiosité, notre malignité, notre indifférence pour les bons principes, étoient dans une forte de fermentation. Son Livre énigmatique en plusieurs endroits, épigrammatique en d'autres, tranchant par-tout, & superficiel dans ses détails, nous a entraînés, déterminés, fixés dans des théories de législation, dans un cercle d'observations sur tout ce qui est au-dessus de notre sphère